Le Blaisois

63ème édition, hiver 2017

Votre Conseil municipal

Jacques Desmarais, maire
Ronald Girardin
Julie Brosseau
Sylvain Raymond
Éric Lachance
Jules Bergeron
Alain Gaucher

795, rue des Loisirs
Saint-Blaise-sur-Richelieu
(Québec) J0J 1W0

Le temps des fêtes est un temps de réjouissance à savourer auprès de ceux qu'on aime. C'est aussi l'occasion de faire une pause, pour penser à l'année qui s'en va et accueillir celle qui arrive.
Le Conseil municipal et toute l'équipe vous souhaitent un heureux temps des fêtes et une année 2018 des plus prometteuses.

Dans ce numéro

La municipalité en bref.....2
Nouvelles en bref 3-4
Mot de l'inspecteur 5
Sécurité publique du Québec..6
Alain Gaucher.....7
Sûreté du Québec.....8
Guignolée 9
Association forestière.....10-11
Patinoire & gymnase.....12
Photos diverses 13
Calendrier de collectes 14
Compo.....15
Nos commerçants.....16 à 18
Répertoire commerces.....19
Téléphones organismes 20

La municipalité en bref

Avis aux commerçants

La Municipalité aimerait vous informer que c'est la **dernière édition de l'année 2017 pour la publication de votre carte d'affaire dans** *Le Blaisois.* Si vous désirez continuer d'avoir le privilège d'être publié, un frais de 20 $ vous sera demandé pour l'année 2018. Ce privilège s'adresse à tous les commerçants opérant une entreprise dans la municipalité.

Congés des fêtes

Prenez note que l'administration municipale ainsi que le comptoir postal seront fermés du vendredi 22 décembre 16 h au mercredi 3 janvier 2018 inclusivement. Si vous recevez des lettres et/ou colis durant cette période, nous vous demandons de bien vérifier l'adresse pour les récupérer. Vous devrez vous présenter au bureau postal au : 286, rue Mayrand Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Médailles pour chiens

N'oubliez pas de venir chercher pour 2018 la médaille pour votre chien. Vous vous assurez que toutou sera enregistré en cas de fugue… Le coût pour les médailles est de 15 $ chacune.

Facebook

La municipalité a sa page Facebook depuis un certain temps. N'oubliez pas de vous mettre ami avec nous car plusieurs informations s'y retrouvent: le nom officiel de la page est : Municipalité de Saint Blaise Sur Richelieu

Soirée des bénévoles

Lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles en novembre dernier, plusieurs commerçants ont contribué au succès de la soirée en remettant des prix de présence

Coiffure Perfecto
Danielle Guérard,
Coiffure 147
Garage Claude Lussier
Massothérapie Mylène Dupuis
Club FADOQ
Centre d'orthothérapie Nathalie Mongeau
Vignoble 1292
Marina St-Tropez
Député Dave Turcotte
Conseiller Sylvain Raymond
Johanne Cadieux, technicienne en pose d'ongles et de cils
Salon chez Marie
La Boîte à fil
Cercle des Fermières

Encore une fois ***MERCI*** au nom de tous les bénévoles.

La Direction et tout le personnel vous souhaitent un très et une très

Nouvelles en bref

Abolition du rapport du maire de la municipalité et du rapport du président du comité exécutif d'une communauté métropolitaine (art. 48, 59, 60, 62, 89, 101, 102, 104, 116, 122, 128, 130, 136 et 141)

La Loi 122 abolit l'obligation qui était faite au maire de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption. En contrepartie, la Loi prévoit les mesures suivantes :

- le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.
- la municipalité doit publier sur son site Internet ou celui de la MRC, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ passés au cours de l'exercice précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.

De plus, la Loi prévoit que le projet de budget et le projet de programme triennal d'immobilisations d'une municipalité doivent être disponibles pour les membres du conseil dès que l'avis public de la séance au cours de laquelle ces documents doivent être déposés est donné, c'est-à-dire au moins huit jours avant la tenue de cette séance.

Réalisations année 2017

- Célébrations du 125e anniversaire de Saint-Blaise-sur-Richelieu via plusieurs activités
- Implantation du Petit Marché
- Pavage de la 94e avenue, 1ere rue (entre 46e et 50e avenue), 3e rue et 50e avenue
- Entente avec le député et la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le pavage de la rue Principale (portion Saint-Jean-sur-Richelieu)
- Collaboration pour finaliser l'implantation de la Coop Santé Saint-Blaise-sur-Richelieu
- Épluchette du maire
- Réfection de la toiture de l'hôtel de ville
- Collaboration avec Familiprix pour l'implantation d'une pharmacie à Saint-Blaise-sur-Richelieu
- Continuation de la parution du bulletin « Le Blaisois »
- Poursuivre l'entretien du réseau routier à travers la municipalité
- Continuation des nombreuses activités de loisirs

Budget 2018

Les prévisions budgétaires du prochain exercice sont actuellement en voie de préparation. Le budget que nous entendons déposer s'emploiera à maintenir les services tout en tenant compte des besoins et augmentations nécessaires dans tous les domaines. Il sera établi dans le plus grand respect de la capacité de payer des contribuables.
Pour l'année 2018, outre les activités d'administration courantes, les points suivants retiendront l'attention du Conseil :

- Vernissage des corniches du gymnase
- Aménagement d'un belvédère sur la Montée Brault
- Pavage de rues
- Reprofilage de fossés
- Achat d'une nouvelle camionnette
- Distributeur à sel
- Réaménagement de l'édifice d'entreposage de sel
- Mise en place d'un sentier pédestre autour du parc Au vent fou
- Poursuivre l'entretien du réseau routier à travers la municipalité
- Continuation de la parution du bulletin « Le Blaisois »

Dépôt du nouveau rôle

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018-2019-2020 a été déposé au bureau de la municipalité en date du 1er novembre 2017. Toute personne peut en prendre connaissance à la mairie durant les heures d'ouverture régulières.
Toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle peut déposer une demande de révision avant le 1er mai 2018 à la MRC du Haut-Richelieu sur le formulaire prescrit.

Mot de votre inspecteur
(Jean-François Gaudet)

Public :

Plusieurs citoyens nous informent régulièrement être indisposés par la fumée créée par les feux des voisins, notamment les feux à ciels ouverts, foyers et chaudières extérieurs. À cet effet, il est très important de prendre toutes les mesures nécessaires afin de ne pas indisposer les voisins, que ce soit de diminuer la fréquence des feux, de ne pas brûler lors de journées venteuses ou de modifier la sortie de fumée de la cheminée afin que celle-ci ne stagne pas dans le voisinage. De plus, seul le bois non traité peut être utilisé comme combustible. Un permis de la municipalité est obligatoire pour les feux à ciel ouvert.

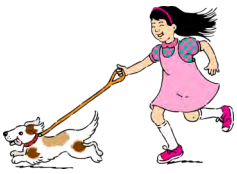

Les chiens doivent être sous la supervision de leur gardien et attachés en tout temps. De plus, ils ne doivent en aucun cas présenter de l'agressivité envers autrui. Finalement, le jappement excessif d'un chien contrevient à la réglementation municipale.

Les eaux de terrain récoltées par les pompes à puisard (sump pump) ne doivent pas être branchées dans le réseau sanitaire ou dans les drains d'eau pluviale de l'emprise publique. C'est également le cas pour les rejets d'eau des installations septiques. Tous les dommages engendrés par un tel branchement seront attribuables au propriétaire.

Saisonnier :

Chaque citoyen doit s'assurer que ses aménagements et stationnements ne nuisent pas au travail des déneigeuses pendant l'hiver.

Depuis le 15 novembre, il est défendu d'avoir un véhicule automobile stationné dans la rue entre 23h00 et 7h00, et ce jusqu'au 1er avril prochain.

Rappel :

Le territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu est majoritairement en zone agricole protégée. Il est donc important de s'informer du zonage d'un terrain à la municipalité avant de débuter tout projet.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de l'entretien des bâtiments pour que ceux-ci soient salubres et conformes à tous les règlements de construction. Les bâtiments abandonnés ou délabrés doivent être restaurés ou détruits pour la sécurité de tous. Les revêtements et toutes les parties extérieures d'un bâtiment doivent avoir un aspect architecturalement acceptable sous peine d'avis de la municipalité.

450-291-5944 #2510 ou à
inspecteur@municipalite.saint-blaise-sur-richelieu.qc.ca

ou venir me rencontrer à l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi - 9 h à 12 h 30 et 13 h à 16 h -

Parole d'enfants

Nous nous promenions en vélo depuis un petit bout de temps. Alexis me demande: «Maman, est-ce qu'on peut prendre une petite pause parce que j'ai les jambes essoufflées.»

Prévenir un incendie

Ministère de la Sécurité publique du Québec

Pour un temps des fêtes lumineux :

- Installez le sapin loin de toute source de chaleur;
- Choisissez des décorations lumineuses certifiées et en bon état;
- Évitez de surcharger le circuit électrique et éteignez avant d'aller au lit ou de quitter!

Joyeuses fêtes en toute sécurité!

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/.../decorations-lumin...

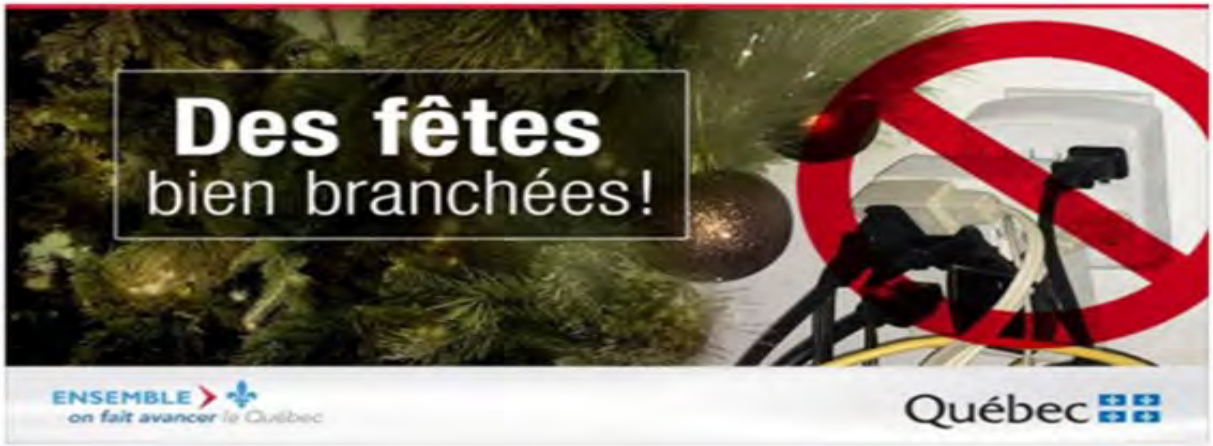

Saviez-vous que...

Le service incendie peut vous prêter de longues tiges et diverses brosses pour vous aider à ramoner vos cheminées.
Contactez monsieur Gilles Bastien (directeur du service de sécurité des incendies) au 450 291-3644.

AGRICULTURE

Nouvelles

la Loi 106 : le gouvernement du Québec a adopté, sous bâillon, la Loi 106 mettant un cadre légal pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures à la grandeur du Québec. Ce sont les compagnies Gastem inc. et l'albertaine Questerre qui ont les droits sur notre territoire. Il y a 3 puits non-actifs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Un comité de volontaires a été mis sur pied pour étudier une répartition équitable des coûts associés au nettoyage des cours d'eau. Les conclusions seront transmises au Conseil municipal.

Le nouveau rôle d'évaluation soumis par la MRC prend effet en 2018 et indique une hausse de l'évaluation foncière en agriculture de 43 %.

- les récoltes 2017 tirent à leur fin et les niveaux de rendement diffèrent d'une culture l'autre : moyen en céréales et soya, très intéressant en maïs, pénible en juin et juillet pour le foin mais retour à la normale par la suite, variable en production maraîchère et abondance dans les petits fruits.

- la gestion de l'offre semble tenir le coup dans les négociations sur l'Aléna (à suivre).

Questions en vrac

Où sont passées les marmottes (siffleux)?
Les hirondelles semblent, depuis quelques années, nous avoir quittés pour d'autres régions, mais pourquoi?
Les corneilles séjournent en groupe pour l'hiver dans nos régions, mais ailleurs ça se passe comment?
Les chevreuils seraient-ils devenus plus futés que les chasseurs?
Les dindes sauvages nous visitent ou nous revisitent?
Le retour du coyote, ça peut se comprendre, mais faut-il le craindre?
La forêt est-elle toujours en recul en Montérégie?
Les tiques qui envahissent nos forêts, une question de libre-échange peut-être!

Alain Gaucher
Agriculteur et conseiller municipal

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

POUR **ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER**

Boucherville, le 22 novembre 2017 – Avec la période hivernale à nos portes, la Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver, du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non-conformes s'exposeront à une amende minimale de 200$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1er mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

Adapter sa conduite aux conditions de la route.
Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 $ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

L'importance de bien déneiger sa voiture.
Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de changement de direction et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à des amendes.
La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter les sites Internet du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec et de la Société de l'Assurance Automobile du Québec, afin de mieux connaître les règles de sécurité routières. Bon hiver à tous!

-30-

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Région Montérégie

Le Service des loisirs est très heureux de remettre un chèque de 1 285,14 $ au Comité d'entraide. Cet argent provient de la location des tables lors du Salon de Noël, de la vente de billets ainsi que les recettes du restaurant.
Merci à tous les visiteurs, artisans, bénévoles et soyez assurés que nous serons de retour l'an prochain pour vous offrir un autre Salon de Noël.

Sur la photo messieurs Gérard Bisaillon et Alain Gaucher ainsi que Julie Gagnon.

La GUIGNOLÉE à Saint-Blaise-sur-Richelieu

Samedi le 2 décembre, de nombreux bénévoles ont arpenté les rues et avenues de la municipalité pour ramasser des biens non-périssables dans le cadre de la guignolée. L'activité a été rendue possible grâce à l'implication de nombreux citoyens, organismes et aussi familles qui profitant d'une température favorable ont montré un grand élan de générosité et d'enthousiasme.

La cueillette a été fructueuse rapportant 2889$ en argent et une grande quantité de denrées non-périssables. La municipalité a aussi collaboré par un apport de 1300$ issus du Salon de Noël et d'un don aux organismes de 300$. Tous ces beaux efforts permettront à 21 familles de profiter d'un bon répit à l'aube de la période des Fêtes.

En plus, les élèves de 4e année de notre école élémentaire ont fabriqué des bonbonnières pour compléter les paniers de Noël. Ce travail a été réalisé dans un contexte de sensibilisation au partage sous la responsabilité de la titulaire du groupe Mme Virginie.

Concernant les paniers de Noël, les bénévoles du Comité d'Entraide vont les établir en fonction des besoins des familles. Les paniers seront complétés par l'ajout des denrées périssables comme la dinde, les œufs, le pain, le lait, etc. Évidemment il restera une banque de conserves et argent pour pallier aux besoins durant l'ensemble de l'année.

Le responsable du comité M. Gérard Bisaillon et son groupe tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à cette activité de partage et de générosité. M. Bisaillon ajoute qu'il y a encore possibilité aux familles dans le besoin de s'inscrire en communiquant avec lui-même au 450-291-4453 ou auprès de Fernande Trudeau au 450-346-2298 et Alain Gaucher 450-291-3292.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ

Association forestière du sud du Québec

Une forêt qui rapporte

Votre forêt peut vous procurer des avantages financiers vous permettant d'éponger une partie de vos taxes foncières et peut-être même davantage.

- Revenu de vente de bois
- Aide financière à la réalisation de travaux forestiers
- Crédits d'impôt
- Location pour la chasse
- Production de produits forestiers non ligneux

Vente du bois récolté

La mise en marché des bois en forêt privée est régie par le Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec.

- Publication des prix du bois
- Liste d'usines de transformation
- Formations offertes aux propriétaires de boisés
- Transport

Qui contacter?

- **Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec** (mise en marché des bois, certification forestière, formations des propriétaires, informations dédiées)
  www.spbestrie.qc.ca (819 346-8905 et sans frais 1 855 741-8905)
- **Fédération des producteurs de bois du Québec** (information générale sur la forêt privée)
  www.foretprivee.ca (450 679-7021)
- **MRC de votre région** (règlements municipaux, permis d'abattage d'arbre)

Une forêt bien aménagée et productive

Il existe des programmes et des organismes qui peuvent vous aider à aménager votre forêt.

- Aide financière disponible
- Crédits d'impôt à la réalisation de travaux sylvicoles
- Certification forestière garantissant la réalisation de travaux forestiers approuvés
- Formations offertes sur divers aspects de l'activité forestière
- Gamme étendue de travaux sylvicoles disponibles : coupes partielles (éclaircie, jardinage, etc.), plantation d'arbres et entretien, reboisement sous couvert forestier ou en friche.

Qui contacter?

- **Agence forestière de la Montérégie** (programmes d'aide financière, informations dédiées et publication de feuillets d'information)
  www.afm.qc.ca (450 266-5402)
- **Association forestière du sud du Québec** (capsules vidéos, magazine, information, événements de sensibilisation, congrès)
  www.afsq.org (819 562-3388)
- **Conseillers forestiers – Groupement ou firme d'ingénieurs forestiers** (services-conseils pour aménager un boisé et réalisation de travaux sylvicole, certification forestière)
  Voir l'Agence forestière de la Montérégie pour obtenir la liste des conseillers accrédités.

Financement pour l'acquisition de propriétés forestières

- **Financement agricole du Canada** (information)
  www. fcc-fac.ca/fr.html
- **Financière agricole du Québec** (programme de financement forestier)
  www.fadq.qc.ca

Conservation

Vous souhaitez protéger votre boisé pour en faire profiter les générations futures? Plusieurs options s'offrent à vous et pourraient même vous procurer des réductions de taxes ou d'impôt.

- Déclaration d'intention
- Entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur
- Servitude de conservation
- Réserve naturelle en milieu privé
- Vente à un organisme de conservation
- Don

Qui contacter?

- **Canards Illimités Canada** (service-conseil et information)
  www.canards.ca (1 800 665-3825)
- **Conservation de la nature Canada** (programmes de conservation)
  www.natureconservancy.ca/fr (514 876-1606)
- **Corridor Appalachien** (service-conseil, programmes et stratégies de conservation)
  www.corridorappalachien.ca (450 297-1145)
- **Nature Action-Québec** (service-conseil)
  www.nature-action.qc.ca (450 536-0422)

Agroforesterie

Pratique qui repose sur l'association d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages et qui permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux.

Exemples :

Haie brise-vent

Installation de ruches

Production fruitière

Produits forestiers non ligneux (PFNL)

Les PFNL sont des produits forestiers qui ont une valeur économique et qui ne sont pas de la matière ligneuse traditionnelle.

Les 4 grands groupes :

Produits alimentaires

Produits ornementaux

Produits pharmaceutiques

Produits manufacturés et matériaux

Qui contacter?

- **Agri-Réseau-Agroforesterie** (information)
  www.agrireseau.net/Agroforesterie
- **Biopterre** (information)
  www.biopterre.com (1 888 229-2808)
- **Club conseils en agroenvironnement** (service-conseil)
  www.clubsconseils.org
- **Club de producteurs de noix du Québec** (information)
  www.noixduquebec.org
- **Cultur'Innov** (service-conseil, publication, dont guide des principaux PFNL de l'Estrie et formation)
  www.culturinnov.qc.ca (819 340-1836)
- **Groupe ProConseil** (service-conseil)
  www.groupeproconseil.com (450 864-0180)
- **Guilde des herboristes** (information)
  www.guildedesherboristes.org (514 900-7101)
- **Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation** (information, financement)
  www.mapaq.gouv.qc.ca

Chasse

Vous désirez louer votre terre comme territoire de chasse?

- Publiez une annonce dans le journal local
- Publiez une annonce dans les forums de revue de chasse et pêche
- Contacter les clubs de chasse et pêche de la région, dont certains sont membres de la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec

Création d'aménagements fauniques :

Cerf de Virginie

Dindon sauvage

Lièvre d'Amérique

Qui contacter?

- **Fédération des producteurs forestiers du Québec** (information)
  www.foretprivee.ca (450 679-7021)
- **Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Section Montréal-Laval-Montérégie**
  www.fedecp.com
- **Fondation de la faune du Québec** (publication de guides et programmes de financement)
  www.fondationdelafaune.qc.ca (418 644-7926)
- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Section Faune** (règlements et permis)
  www.mffp.gouv.qc.ca/faune/chasse

Acériculture

Vous cherchez de l'information sur :

Aménagement érablière

Certification biologique

Certification SIROPRO

Qui contacter?

- **Agri-Réseau-Érable** (information)
  www.agrireseau.net/erable
- **Citadelle** (information)
  www.citadelle-camp.coop (819 362-3241)
- **Commision de protection du territoire agricole** (loi et règlements)
  www.cptaq.gouv.qc.ca
- **Fédération d'agriculture biologique du Québec** (information)
  www.fabqbio.ca
- **Fédération des producteurs acéricoles du Québec** (information)
  www.fpaq.ca (450 679-7021)
- **Agence forestière de la Montérégie** (conseillers forestiers)
  www.afm.qc.ca/conseillers.html (450 266-5402)

Ont contribué au répertoire

Ce répertoire forestier est une création de l'AFSQ selon l'idée originale de la MRC de Coaticook.

Forêts, Faune et Parcs

Association forestière

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Aussitôt que la glace sera prête les heures de surveillance pour la patinoire seront les suivantes :

	OUVERTURE	FERMETURE
LUNDI	18H00	21H00
MARDI	LE PATIN LIBRE 18H00 19h00	19H00 21h00
MERCREDI	18H00	21H00
JEUDI	18H00	21H00
VENDREDI	18H00	22H00
SAMEDI	LE PATIN LIBRE 13H00 14h00 18h00	14h00 17h00 22h00
DIMANCHE	LE PATIN LIBRE 13H00 14h00 18h00	14h00 17h00 21h00

NOUVELLE TARIFICATION

À compter du 1er janvier 2018, il y aura une nouvelle grille de prix l'adhésion au Complexe sportif.

Passe familiale annuelle → 50 $ TPS 2,50 $ TVQ 5,00 $ = 57,50 $

Passe familiale annuelle non-résident → 70 $ TPS 3,50 $ TVQ 7,00 $ = 80,50 $

Passe annuelle individuelle → 25 $ TPS 1,25 $ TVQ 2,00 $ = 28,75 $

Passe annuelle individuelle non-résident → 35 $ TPS 1,75 $ TVQ 3,50 $ = 40,25 $

Le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Dave Turcotte, est heureux d'avoir assisté à l'assermentation du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu. Dave Turcotte souhaite remercier tous les candidats pour leur contribution aux élections municipales. « Après 4 élections à titre de candidat, je sais à quel point il est engageant de se lancer en politique. Il faut du courage, des convictions et beaucoup de détermination. Proposer de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire tout en respectant les citoyens est une tâche qui demande de la diplomatie, de la hauteur et du respect. Merci à tous et bravo à tous les élus! ».

Madame Line Roy est l'heureuse gagnante du panier tiré lors du dernier Salon de Noël. Le panier d'une valeur de 300 $ a été rempli par des articles offerts gracieusement par tous les artisans.

M. Patrick Lafleur, directeur général à LSM, M. Samuel Éthier, du Club de soccer de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Mme Julie Gagnon, coordonnatrice des loisirs de Saint-Blaise-sur-Richelieu à Laprairie.

Lors de la soirée tenue en octobre dernier, Samuel Éthier a reçu un prix à la SOIRÉE DE RECONNAISSANCE RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT dans le cadre du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.
Merci Samuel pour ta grande disponibilité et ta précieuse aide.

Compo-Haut-Richelieü

Calendrier de collectes 2018

Saint-Blaise-sur-Richelieu

Matières recyclables — Ordures ménagères

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

*Des modifications peuvent survenir durant la période des Fêtes. Visitez www.compo.qc.ca pour en être informés.

Tél. : 450 347-0299 Internet : www.compo.qc.ca Courriel : info@compo.qc.ca Téléc. : 450 347-7859

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

La collecte d'ordures ménagères prévue le lundi 25 décembre sera reportée au mardi 26 décembre. Aucun changement n'est apporté à l'horaire des collectes de matières recyclables.

Les trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu inc. seront fermés les 24, 25 et 26 décembre de même que les 31 décembre, 1er et 2 janvier.

HORAIRE D'HIVER À L'ÉCOCENTRE LACOLLE

Jusqu'à la fin du mois de mars, l'écocentre Lacolle sera ouvert le vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 9 h à 16 h.

DES COLLECTES RÉUSSIES EN HIVER

En hiver, les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires pour le bon déroulement des collectes d'ordures et de matières recyclables. Pour prévenir les désagréments qui peuvent survenir durant cette période, certaines précautions peuvent être prises.

Il est important de s'assurer que les bacs soient bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou encore que les matières gèlent et se compactent au fond. Le couvercle du bac de récupération est brisé? Communiquez avec Compo-Haut-Richelieu inc.

Il est préférable de déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir ou la bordure de béton (s'il y a lieu). De cette façon, les bacs ne nuiront pas à l'épandage d'abrasifs ni au déneigement des rues et des trottoirs. En libérant le trottoir, les piétons et les personnes à mobilité réduite pourront circuler sans crainte.

Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis autour du bac. Il ne doit pas être collé sur un banc de neige, un autre bac, un véhicule ou un poteau, par exemple.

Les bacs doivent être visibles pour les collecteurs. Autant que possible, ils ne doivent pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres, par exemple.

Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol. En vous assurant de ceci, vous préviendrez l'usure prématurée de votre bac.

Été comme hiver, les bacs d'ordures ménagères et de récupération doivent être en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte.

Les bacs endommagés lors des opérations de déneigement doivent être signalés à la municipalité.

Les bacs endommagés lors des collectes doivent être signalés à Compo-Haut-Richelieu inc. L'équipe sera en mesure de vous renseigner sur les procédures et mesures à prendre.

Pour plus d'information concernant la collecte sélective, la collecte d'ordures ménagères, les écocentres ou autres, les citoyens sont invités à communiquer avec le bureau administratif au 450 347-0299 (poste 21), à info@compo.qc.ca ou à visiter le site Internet www.compo.qc.ca.

CPA COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

SERGE PALIN, CPA

Comptable Professionnel Agréé

2674, rue Principale
Saint-Blaise (Québec)
J0J 1W0

T 450.291.3227
F 450.291.3550
spalin@sergepalincpa.com

DANIELLE GUÉRARD

Soins de PIEDS

Coupe d'ongles

Santé des pieds, incluant diabétiques

Tél.: (450) 930-0609

Sur Rendez-vous

LABRADOR Source

Distributeur Yvon Girard

NATURO

Eau de source

Tél : 450.291.5636 Cell : 450.357.7989

VIGNOBLE 1292

Christiane Allard et Michel Lefebvre

1292, RUE PRINCIPALE
ST-BLAISE-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J0J 1W0
Tél. 450-357-6444

www.vignoble1292.com
vignoble1292@gmail.com

VENTE DE VIN, DÉGUSTATION, VISITES GUIDÉES
SALLES DE RÉCEPTION pour Mariage, Fêtes familiales, 5 à 7, Événements corporatifs, Réunions, Conférences, etc.

Johanne Cadieux

technicienne certifiée en pose de cils et d'ongles

270 route 223
St-Blaise sur Richelieu
(514)-817-0768
jo.cadieux@hotmail.com

Sur rendez-vous seulement

Pièces Artisanales Uniques

Vases, Urnes Funéraires, porte crayons etc..

Essences de bois utilisées: érable, noyer, chêne, acajou, etc.

Michel M. Chabot

Téléphone: (450) 291-3219
Courriel: chabotdm@videotron.ca

Coiffure Perfecto

COIFFURE POUR ELLE ET LUI

POSE D'ONGLES

106, 29e avenue
Saint-Blaise
450 349-1843

Nancy Bouchard, maître coloriste

La Boîte à fil

Couturière, Patronniste

Christel Pinsonneault
270 route 223
St-Blaise-sur-richelieu, Qc
J0J 1W0

450-930-0616
450-523-2425
info@laboiteafil.com
www.laboiteafil.com

SOYONS FIERS DE NOTRE EXPERTISE LOCALE

MERCI D'ENCOURAGER NOS MARCHANDS LOCAUX!

Janique Boivin

Travailleuse sociale
Hypnothérapeute
Membre de L'OTSTCFQ, L'AHQ, L'ANN

Bureau privé situé sur la Rive-sud
514 835-6817 | www.hypnosens.ca
Adresse courriel : jboivin@hypnosens.ca

L'hypnothérapie peut vous aider à mieux composer avec les problématiques suivantes :

- Anxiété
- Arrêt de fumer
- Confiance en soi
- Deuil
- Difficultés de concentration
- Douleurs
- Estime de soi
- Fibromyalgie
- Insomnie
- Gestion du poids
- Manque de motivation
- Problèmes de peau
- Stress
- Et autres

Reçus en naturothérapie pour les assurances

Précision

CONCEPTION, FABRICATION, RÉPARATION
DE PIÈCES & MACHINERIES INSDUSTRIELLES

SPÉCIALISTE EN SÉCURISATION DE MACHINES

Éric Desparois
T. : 450 359-4806
F. : 450 291-4057
info@precisionstjean.com
WWW.PRECISIONSTJEAN.COM
509, PRINCIPALE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU • QC J0J 1W0

MEMBRE
RMQ ET ANQ

Massothérapie
Mylène Dupuis

- *Massages* *suédois, kinésithérapie, femme enceinte, réflexologie, drainage lymphatique*
- *Soins corporels*
- *Soins des pieds*
- *Sauna infrarouge*

SUR RENDEZ-VOUS 514.794.7616 • MASSOMYLENEDUPUIS.CA
619 RTE 223 • ST-BLAISE-SUR-RICHELIEU • QC • J0J 1W0

Centre D'Orthothérapie
Nathalie Mongeau
TÉL:.450 291-5263

-Orthothérapie
-Massothérapie
-Kinésithérapie
-Drainage lymphatique

Nathalie Mongeau, Orth.
Orthothérapeute

1187, 2e rue
Saint-Blaise-sur-Richelieu
Québec J0J 1W0

Membre
monréseau

PLOMBERIE SDM Inc.
RBQ 8282-0184-22

Résidentiel - Commercial - Agricole

Daniel Morin
Président

Plomberie maison neuve
Service de réparation
Division de rénovation
Plancher radiant

514-726-2200 *(Montérégie)*
plomberiesdm@hotmail.com
1755, rue Principale, Saint-Blaise Qc J0J 1W0

LOQuence
communication

Design • Publicité • Impression
Web • Articles promotionnels

w. loquence.ca
t. 514.836.3896
c. info@loquence.ca
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Nancy Fafard
Propriétaire

ST-TROPEZ
Plaisir et beauté depuis 1974

RESTO-BAR LOUNGE
TERRASSE
BEACH CLUB
MARINA / PISCINE
SALLE DE RÉCEPTION
TRAITEUR

MARINA St-Tropez

Saint-Blaise-sur-Richelieu
www.marinast-tropez.com

Le mieux-être,
par les pieds et les mains

RÉFLEXOLOGIE

Hélène Dussault
514.506.7673
reflexohelene@gmail.com

SOYONS FIERS DE
NOTRE EXPERTISE LOCALE

RÉPERTOIRE DES COMMERCES ET SERVICES DE ST-BLAISE

Bouffe

Marina St-Tropez	450 291-3300
Vignoble 1292	450 357-6444
Yvon Girard, livraison jus, eau et distributeur de café Keurig	450 291-5636

Construction

CES conteneurs	450 347-8755
GM St-Blaise, excavation, fondation, etc.	450 291-3318
Laurent Lanteigne, constructions	514 894-6149
Plomberie SDM inc.	514 726-2200
Soudure-Usinage D.L. inc.	514 867-4745

Santé

Centre d'orthothérapie, Nathalie Mongeau	450 291-5263
Danielle Guérard, soins des pieds	450 930-0609
Janique Boivin, hypnothérapeute	514 835-6817
Mylène Dupuis, massothérapie	514 794-7616
Joray Ressourcement, Médium Massothérapie	514 779-9891

Services animaliers

Salon Toilettage Moustaches dorées	450 291-3566

Services professionnels

Alexandre Desrochers, courtier immobilier	514 917-0824
C'est mon tour, pièces et urnes artisanales	450 291-3219
La Boîte à fil	450 930-0616
Loquence communication, design-publicité-impression-web-	514 836-3896
Serge Palin, CPA Comptable Professionnel Agréé	450 291-3227
Précision, spécialiste en sécurisation de machines	450 359-4806

Soins et beauté

Coiffure Perfecto, coiffure pour elle et lui	450 349-1843
Johanne Cadieux, pose de cils et d'ongles	514 817-0768
Réflexologie, Hélène Dussault	514 506-7673

Pour une inscription au répertoire (à un coût annuel de 20 $), téléphonez au 450 291-5944, option 2502.

Pour les gens d'affaires opérant une entreprise dans notre localité.

PENSER GLOBAL,
AGIR LOCAL!

Répertoire des organismes communautaires de SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Bibliothèque, Monique Paradis, 450 291-5944 poste 2541
Cercle des fermières, Patricia Scotto 450 291-5836
Centre de la petite enfance Joie de Vivre,
Lucie Martin, 450 346-4149 poste 4111
Club FADOQ de l'Âge d'Or, Jocelyne Auclair au 450 291-5817
ou Marguerite Desrosiers 450 346-8088
Club de Scrabble, Patricia Scotto 450 291-5836
Comité d'entraide, Gérard Bisaillon, 450 291-4453
École Saint-Blaise, Gino Jean, directeur, 450 291-5500
Musée Feller, 450 912-5817
LBGSB, Nancy Pelletier 450 291-3693
Service des Loisirs, Julie Gagnon, 450 291-5944 poste 2540
Gymnase, 450 291-5944 poste 2545